

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3404 - Jeudi 30 Mai 2019 - Prix : 200 Fc

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

17 prisonniers libérés, Sast et Me Bahassani de la prison à vie à une peine de 20 ans



Le président Azali signant le décret relatif à la grace des prisonniers

**Premier atelier du Groupe
de Travail Technique
des douanes de l'UA à Moroni**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mai 2019**

Imsak: 04h 50mn
Lever du soleil:
06h 19mn
Coucher du soleil:
17h 49mn
Fajr : 05h 07mn
Dhouhr : 12h 08mn
Ansr : 15h 04mn
Maghrib: 17h 52mn
Incha: 19h 06mn



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Conférence internationale sur l'action pour le climat

La Conférence internationale sur l'action pour le climat (ICCA2019) s'est réunie à Heidelberg, en Allemagne, du 22 au 23 mai 2019, à l'invitation du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire, de l'État de Bade-Wurtemberg et de la ville de Heidelberg.

Plus de 700 participants ont assisté à la conférence. L'événement a eu lieu dans la perspective du Sommet sur l'action pour le climat du Secrétaire général de l'ONU, prévu en septembre 2019, et s'est concentré sur les moyens par lesquels une coopération verticale et horizontale peut renforcer les activités d'atténuation et d'adaptation au climat. L'événement de deux jours a montré que de nombreuses solutions pour augmenter l'ambition climatique existaient déjà, mais qu'une collaboration renforcée entre les différents niveaux de gouvernement était nécessaire pour renforcer davantage leur déploiement et leur montée en gamme.

L'ICCA2019 avait débuté le mercredi 22 mai avec les déclarations liminaires des coorganisateur de la conférence, de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sommet pour l'action pour le climat de 2019, ainsi que des représentants du Programme des Nations Unies pour les établissements



humains (ONU-Habitat) et des Nations Unies. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Une table ronde de haut niveau a également été convoquée avec des représentants des gouvernements nationaux, régionaux et locaux, ainsi que des organisations intergouvernementales et des réseaux transnationaux, afin d'examiner les options permettant d'intensifier la collaboration transnationale en faveur de l'action climat.

Des ateliers ont été organisés dans des groupes thématiques tels

que les transitions énergétiques, la mobilité, la résilience et l'adaptation. Les conclusions de ces ateliers ont façonné la Déclaration de Heidelberg, qui éclairera les débats du Sommet sur l'action pour le climat organisé par le Secrétaire général des Nations Unies et de la 25e Conférence des parties à la CCNUCC.

Dans les semaines qui vont suivre la fin de la conférence, une équipe de rédaction finalisera la formulation de la Déclaration de Heidelberg, qui indiquera clairement qu'une action concertée en

faveur du climat peut générer de l'ambition et déclencher la transformation afin de contrer rapidement la crise climatique de manière juste et efficace. La Déclaration reflétera les conclusions des discussions

tenues lors de la conférence, en particulier dans le cadre des ateliers thématiques. Il résumera les leçons apprises sur les facteurs de succès et les obstacles aux actions climatiques concertées et définira les points de levier potentiels pour la reproduction, l'extension et l'accélération de l'action.

Rappelons que la réponse politique internationale au changement climatique a commencé avec l'adoption en 1992 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui définit le cadre juridique de base et les principes de la coopération internationale sur le changement climatique dans le but « de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (GES) pour éviter «une interférence anthropique dangereuse avec le système climatique». La Convention, entrée en vigueur le 21 mars 1994, compte actuellement 197 Parties dont l'Union des Comores.

Mmagaza

SOCIÉTÉ

Fin du marché du Ramadan au projet AMIE

C'est devant la presse que le chef d'Antenne du Projet AMI, Zaharani Moindjié a annoncé « la Fin du marché du ramadan » ouvert depuis presque une vingtaine de jours dans ses locaux sis à Djomani Moroni. Zaharani évoque plusieurs raisons qui seront à l'origine de cette fermeture prématurée de ce marché mensuel qui attire plusieurs clients.

"Nous informons, en ce jour du 29 mai 2019, la fermeture officielle de notre marché du ramadan », c'est par ces mots que Zaharani Moindjié, chef d'Antenne du Projet AMIE a annoncé hier, au milieu de la matinée, la fin du marché ouvert depuis plus de vingt jours dans les locaux de l'institution situés à Djomani Moroni. Un marché ouvert chaque année à l'occasion du mois sacré de ramadan avec des prix casés pour alléger les dépenses des

ménages. Reconnaisant les dégâts causés par le passage du cyclone Kenneth il y a de cela un mois, le chef d'Antenne affirme que ce sont les agriculteurs qui sont les plus touchés.

« Après une première enquête d'évaluation dans différentes localités, le constat était positif. Il y'avait une quantité suffisante le long du mois du ramadan, indique-t-elle. Après le passage de Kenneth, nous avons entamé une deuxième évaluation mais nous avons constaté que les denrées ne seront pas suffisantes pour terminer le ramadan ». Zaharani explique qu'ayant fait un rapport auprès des autorités, AMIE s'était engagée à assurer la première semaine du mois en fonction de la quantité existante en attendant un accompagnement pour la suite du mois. « Par la suite, nous avons constaté que la promesse n'est pas respectée », regrette-il avant de démontrer que « de la, la seule option était de revenir vers les per-

sonnes ayant bénéficié d'un financement du Projet AMIE pour négocier sur une livraison de leur produit ».

Le chef d'Antenne du Projet AMIE montre qu'après passage sur le terrain, il n'y a plus les produits agricoles pour subvenir aux besoins de la population car la quantité est fortement réduite. « Parmi les raisons qui nous poussent à fermer le marché c'est l'arrivée de l'Idé et le détournement de nos produits par les vendeurs des marchés habituels », souligne-t-il. Les conférenciers se retournent et confirment avoir eu un soutien de l'Association "Citoyens Engagés" dans le domaine du transport des denrées vers Moroni et disent qu'en commun accord le marché aura lieu une fois chaque semaine après le ramadan.

A.O.Y

LES BIENFAITS DU RAMADAN

Interdit de rompre le jeûne avec la cigarette

Rompre le jeûne avec la cigarette peut être fatale ! Cette dernière s'est ajoutée aux interdits du ramadan. Pourtant, fumer et se droguer, font partie des péchés musulmans. « Tout ce qui nuit au corps est interdit, donc la cigarette l'est évidemment lors du ramadan, mais une interprétation rigoureuse du coran l'interdit de façon plus générale ».

Les fumeurs durant le mois du Ramadan souffrent énormément à cause de leur addiction et du devoir d'abstinence, durant les nombreuses heures du jeûne, au point que la plupart d'entre eux, allument leur première cigarette, dès la rupture du jeûne. « Cette pratique peut être fatale », alerte les cardiologues. Pour les spécialistes du cœur, fumer durant la rupture du jeûne provoque chez le fumeur des tremblements des membres inférieurs, jambes et pieds, ainsi que des vertiges, signes que les systèmes immunitaire et cardiovasculaire, sont éprouvés à cause de l'apport abrupt en nicotine, après toute une journée d'abstinence. La cigarette agresse ainsi le corps, poussant le système immunitaire à réagir avec violence, d'où les tremblements et les vertiges. « A cause de cette mauvaise habitude, on constate des affections plus dangereuses des parois des artères, et jusqu'au cœur, indique-t-il. Les chocs peuvent être tellement violent, que cela peut provoquer la mort subite du fumeur ».

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « aucun produit de consommation ne tue autant de personnes que la cigarette ». Le tabac tue trois fois plus de gens que l'alcool, le sida, la drogue, les accidents de voiture, les homicides, la maladie de la vache folle et les suicides. En ce mois de Ramadhân, de l'aube jusqu'au coucher du soleil, les fumeurs s'abstiennent de fumer et s'éloignent complètement. Il s'agit là en réalité d'une opportunité pour lui de s'en abstenir complètement.

« Beaucoup de ceux qui consomment le tabac, lorsqu'ils sont conseillés, ils s'en justifient disant qu'ils ne parviennent pas à le délaisser. Ne l'a-t-il pas déjà délaissé tout au long des journées de ce mois immense, depuis le lever de l'aube jusqu'au coucher du soleil ? C'est donc une leçon pour lui, lui signifiant un énorme bénéfice, à savoir qu'il est tout à fait capable, et apte à délaisser ce tabac définitivement, et de ne plus jamais s'y adonner », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

17 prisonniers libérés, Sast et Me Bahassani de la prison à vie à une peine de 20 ans

Le secrétaire général du principal parti d'opposition, Ahmed Hassan El-Barwane ainsi que l'ancien chef d'Etat-major adjoint, Ibrahim Salim sont libres depuis hier. Quant à Sast et Me Bahassani, leur peine de réclusion perpétuelle a été commuée à une peine de 20 ans.

Comme annoncées le jour de son investiture le dimanche dernier, Azali Assoumani a dévoilé les premières mesures d'apaisement « afin que le pays retrouve la sérénité ». Ainsi, les prisonniers dans les différentes affaires qui avaient moins de 20 ans d'emprisonnement ont tous été graciés, ce

29 mai 2019. Il s'agit entre autres du secrétaire général du Juwa, Ahmed Hassan El-Barwane, de l'ancien chef d'Etat-major Ibrahim Salim, de Soumaila Kassim, d'Al-Moutawakil Ahmada ou encore de Nourou Tourqui. Cette mesure a touché en tout 17 prisonniers.

Les peines de ceux qui purgeaient la perpétuité ont vu leur peine commuée en 20 ans d'emprisonnement à l'instar de Said Ahmed Said Tourqui, Me Bahassani Ahmed, Mohamed Ali Abdallah alias Regne et El Had Ibrahim Halifa sont les prisonniers concernés. Joint au téléphone, l'avocat de Me Bahassani Ahmed a dit « ne pas vouloir faire de commentaires ».

Ceux qui ont été jugés par contumace, comme l'ancien vice-président Djaffar Ahmed Said Hassani et le député Tocha Djohar, tous deux en France actuellement, n'ont bénéficié d'aucune remise de peine.

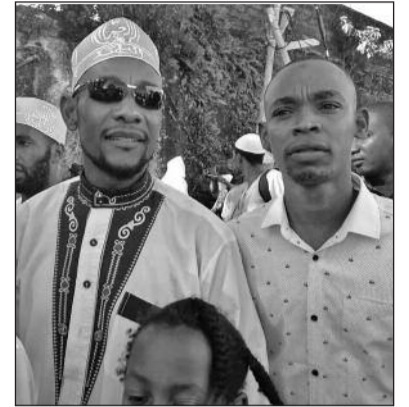
Ces annonces ont été faites ce 29 mai par le parole-parole de la présidence Mohamed Issimaila. A la question de savoir si d'autres mesures devaient être attendues pour le 6 juillet prochain, où le pays va célébrer son 44ème anniversaire, il a été répondu « que nous verrons à ce moment-là ».

Fsy

Les journalistes Abdallah Abdou Hassan et Oubeidillah Mchangama en liberté provisoire

Vers 15h00 dans la journée d'hier, Abdallah Abdou Hassan et Oubeidillah Mchangama ont bénéficié d'une libération provisoire. Leur avocat, Me Fahardine Mohamed Abdoulwahid, présent sur les lieux a tenu à faire « de la joie qui est la sienne mais aussi de toute la corporation des journalistes ». Il a ajouté qu'il n'avait « aucun autre commentaire à faire pour le moment ». Quant à Oubeid, tout à son bonheur de recouvrer sa liberté, il s'est contenté d'un « toujours vivants », les deux doigts faisant le V de la Victoire.

Abdallah Abdou Hassan et Oubeidillah Mchangama, journalistes très critiques du régime ont été



arrêtés respectivement les 09 et 11 février dernier. Placés en détention provisoire, ils n'ont jamais été jugés.

Fsy

Premier atelier du Groupe de Travail Technique des douanes de l'UA à Moroni

Un atelier du groupe de travail technique des douanes de l'UA, s'est ouvert hier à Moroni en présence d'une vingtaine de pays, des représentants et délégués des administrations douanières et d'organisations régionales et internationales dont la CNUCED, l'organisation mondiale des douanes (OMD), ainsi que les communautés économiques régionales (CER).

Reformer et moderniser les services douaniers reste au cœur de l'Union Africaine (UA). Un atelier du Groupe de Travail Technique des douanes de l'UA s'est ouvert hier à Moroni et a réuni une vingtaine de pays, des représentants et délégués des administrations douanières et d'organisations régionales et internationales dont la CNUCED, l'organisation mondiale des douanes (OMD), ainsi que les communautés économiques régionales (CER). Il a pour but d'accompagner les administrations douanières africaines dans la nécessité de résilier les fonctions externalisées et confiées à des sociétés privées. Cet atelier, fait suite aux recommandations de la 9ème réunion du Sous-Comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'UA qui a eu lieu les 16 et 17 novembre 2018 à Yaoundé au Cameroun.

« La mission initiale confiée à ces sociétés était la lutte contre la fuite des capitaux organisée à travers les canaux de surfacturation. Elle s'est vite transformée en une mission de sécurisation des recettes à travers le contrôle de la valeur, de l'espèce tarifaire, de l'origine et de la quantité des marchandises. Totalisant 20 des 25 recensés en 2013 comme utilisateurs des services des sociétés d'inspection,

l'Afrique Occidentale et Centrale reste la région la plus touchée du monde par le phénomène d'inspection avant embarquement ou à desti-



Atelier du comité technique des Douanes de l'UA à Moroni

nation, qui s'est même diversifié pour épouser des domaines telles que la gestion des risques, le guichet unique, le scanning etc. », a fait savoir Tafili Ebenezer, le directeur du bureau régional de renforcement des capacités pour l'Afrique Occidentale et Centrale.

Le directeur général de la douane comorienne parle d'une aubaine pour les Comores. « Ces rencontres sont une occasion pour échanger les expériences croisées, confronter les opinions certes diverses, de s'interroger sur les différentes positions par rapport à cette pratique et de se projeter sur l'avenir afin d'aboutir à

des convergences de vue qui seront en concordance avec la volonté partagée d'aller par des actes concrets et réguliers vers la zone de libre-échange continentale africaine », avance-t-il. Ce dernier reste convaincu que l'Afrique doit s'affirmer dans le commerce mondial et être un acteur actif de la mondialisation. « Aujourd'hui, notre continent doit se libérer des contraintes, des obstacles et des barrières qui asphyxient son épanouissement et aller vers son affirmation », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

ACCIDENT DE LA ROUTE DU 27 MAI

Huit personnes maintenues en soins intensifs

Trois jours après le dramatique accident de Mitsamiouli qui a coûté la vie à 7 personnes, Djamilia Bacar surveillante générale du centre hospitalier national El-Maarouf a tenu une conférence de presse pour faire le point de la situation actuelle des blessés et présenter également les soins réalisés depuis le 27 mai dernier. Sur les 16 blessés, 11 sont encore hospitalisés, 2 morts à l'hôpital et 2 autorisés à retrouver leurs domiciles hier. Elle a annoncé que les soins d'urgence s'arrêtaient depuis hier et que les familles doivent prendre en charge leurs blessés.

Pour éviter les informations douteuses, le Centre Hospitalier National El-Maarouf a présenté un bilan général suite à l'accident qui a eu lieu sur la route de Mitsamiouli (RN1) à l'entrée du village de Ndzaouzé lundi dernier. 16 personnes étaient blessées et transportées aux urgences d'El-Maarouf dont deux ont rendu l'âme à l'hôpital. « Ainsi, le centre

s'est mobilisé pour venir en aide aux survivants. Grâce à la conjugaison de plusieurs interventions des étudiants de l'école de santé et de quelques agents du Croissant rouge, nous avons réalisé un travail exceptionnel », se réjouit Djamilia Bacar avant d'expliquer que « parmi les blessés, certains ont perdu beaucoup de sang car les uns ont perdu leurs jambes et d'autres les bras. Le centre a dû utiliser ses réserves pour des transfusions sanguines. Mais la quantité était insuffisante. Lors des opérations chirurgicales, on a dû utiliser beaucoup d'oxygène ».

Dans ses propos, la surveillante avait l'air abattue. Mais elle a exhalé sa peine. « Quand on a reçu la triste nouvelle, nous étions en pleine réunion ici. J'étais sous le choc car je suis de Mitsamiouli mais on a réussi à nous organiser grâce au Kit Trauma que nous a offert la coopération chinoise. Personne ne sait quand va arriver le malheur, donc nous recommandons des aides matérielles, surtout la dotation d'une morgue ».

Concernant la situation des blessés encore en vie, le centre hospitalier national démontre que 8 sont en salle de réanimation dont 5 opérés au bloc, 2 patients hospitalisés au service de chirurgie après intervention puis 2 patients retenus aux urgences et programmés pour une intervention chirurgicale. « Des éva-

luations sanitaires pourraient être nécessaires après évaluation médicale pour s'assurer des soins de rééducation », dit-elle, tout en précisant qu'à partir d'hier mardi, la prise en charge des patients se trouve aux mains de leurs familles respectives.

Kamal Gamal



Djamilia Bacar surveillante générale du centre hospitalier national El-Maarouf

THÉÂTRE

La compagnie Tche-Za recrute pour la prochaine pièce

Dans le cadre de la préparation de leur création de l'année 2020 "Massiwa", la Compagnie de danse Tche-Za lance un avis d'audition du 7 et 8 Juin 2019 de 9H A 18H au Centre Culturel et Artistique des Comores (CCAC-Mavuna). Dans leur appel, la compagnie précise être à la recherche de trois danseurs hip-hop, filles et/ou garçons pour compléter le quorum de sept recherchés pour préparer la pièce "Massiwa" prévue pour une sortie officielle en janvier 2020.

Longtemps avec une équipe de quatre jeunes, la Compagnie de danse Contemporaine Tche-Za recrute dans le cadre de la préparation de leur création de l'année 2020. Trois danseurs, filles ou garçons incarnant le profil idéal. Les postulants doivent avoir une bonne maîtrise du Hip-hop au Krump, de la danse Contemporain à l'Afro danse avec un excellent niveau technique (debout et au sol). Ils doivent aussi avoir une très bonne condition physique et une capacité de mémorisation rapide des chorégraphies, un excellent niveau en improvisation

(freestyle: Hip-hop, Krump, Afro, Contemporain, Traditionnel comorien...), une facilité de travailler en équipe et un très bon sens du rythme. Salim Mzé Hamadi Moissi alias Seush, chorégraphe et directeur artistique de Tche-Za précise dans un communiqué de presse qu'avoir une expérience en compagnie fera un bonus.

Ce dernier rappelle que danser n'est pas un exercice facile. « Au départ lorsque j'ai créé en juin 2014 la Compagnie, je suis parti avec une vingtaine de danseurs mais seulement quatre ont pu résister », affirme-t-il. Seush affirme avoir été dur pour eux. « Dans le monde professionnel, c'est une exigence. Il fallait qu'ils comprennent que c'est un travail comme tant d'autres alors il faut des sacrifices », poursuit-il. Ce chorégraphe qui tente le tout pour le tout pour professionnaliser la danse dans l'archipel annonce aux prochains candidats qu'« être danseurs, ça demande beaucoup d'exigence et être une figure exceptionnelle ».

Pour la pièce "Massiwa" annoncée pour une sortie officielle en janvier 2020, Seush souligne une particularité comparée aux dernières produites jusqu'à ce jour. « La



Tche-Za en compagnie du Directeur du théâtre de Suresnes Jean Villar à Paris

particularité de ma prochaine pièce c'est le titre "Massiwa" et pour le faire il me faut 7 danseurs d'origine comorienne », explique-t-il avant tout en démontrant que la pièce parle de l'énergie qui anime l'archipel, le feeling, l'état d'esprit et la manière de vivre du comorien malgré tout. « Je me suis inspiré à la fois à la tradition comorienne et occidentale en un surplus du au côté

occidental. Allant de la musique classique vers le wadaha. N'oublions pas que la France est présente dans cette énergie comorienne, dans le feeling comorien à travers la diaspora, les influences », analyse-t-il bien qu'il affirme avoir un style d'écriture comorien toujours influencé par l'occident.

Jusque-là accompagné de ses "hommes de mains" à savoir

Oirdine alias Sangokou, Abdel dit Elkapé, Mohamed alias Chien de Guerre et Fakri dit Kris, Salim Mzé Hamadi Seush espère attirer le plus de passionnés de la danse à travers cet avis dans l'espoir de voir les Comores faire un grand pas dans ce domaine.

A.O Yazid



OFFRE SPÉCIALE Ramadan

Anjouan - Mohéli - Moroni	21 500 kmf*
Dar-Es-Salaam	71 500 kmf*
Mayotte	34 100 kmf*

*tarif minimum pour un aller simple, hors frais d'agence



AB Aviation

www.flyabaviation.com